

LE DÉCOMPACTEUR À DENTS COURBES



FICHE TECHNIQUE

DÉFINITION TECHNIQUE :

Outil d'ameublissement profond à dents rigides.

UTILISATIONS :

Ce matériel est avant tout destiné à annuler un compactage du sol qu'il soit naturel (jamais cultivé) ou artificiel lié à des passages intempestifs d'animaux (pâturage) ou de matériels (récolte). Il est souvent utilisé pour réaliser des ameublissements profonds en remplacement du labour (travail en double passages croisés).

CONDITIONS D'UTILISATIONS :

- Vitesses d'avancement entre 3 et 6 km/h.
- Profondeur de travail : 35 cm maxi pour 25 cm utile.
- Equidistances entre dents : 55 à 65 cm maxi.
- Puissance absorbée 25 à 30 Ch. /dent.



MODE DE FONCTIONNEMENT :

Cette catégorie de matériel travaille en cisaillement (ouverture du sol par la dent) en fendillement (fissuration du sol) et en brassage vertical partiel (remontée de terre au passage de la dent).

L'efficacité du décompacteur à dents courbes est directement liée à l'état physique du sol (friable à sec) et à l'écartement des dents (55 à 65 cm).

La vitesse d'avancement doit être adaptée aux conditions de sol (compacité, humidité).



AVANTAGES



- Grand pouvoir de pénétration avec des socs étroits.
- Outils adaptés pour des travaux de préparation du sol (passage croisé) en sol argileux friable à sec.
- Effet de brassage vertical non négligeable.
- Respect de la structure du sol.

INCONVÉNIENTS



- Faible incorporation de la matière organique de surface.
- Peut laisser un état de surface très bouleversé en conditions sèches.
- Rapport poids puissance du tracteur : 50 kg/Ch. minimum.

EQUIPEMENTS ASSOCIÉS AUX DENTS :



- Rouleau cage associé ou non à des roues de jauge. Utilisé pour un tassement des mottes avec un effet d'écrasement.
- Le report du poids du rouleau permet une stabilisation longitudinale de l'appareil.



- Rouleau à disques gaufrés à double rangées de disques alternés.
- Travail en effet de coupe assurant un pseudo déchaumage. Ce type de rouleau n'est associé qu'aux décompacteurs.



- Socs à ailettes : ils sont utilisés lors du second passage en cas d'un double passage croisé.
- Les ailettes assurent un bon brassage de l'horizon travaillé mais réduisent le pouvoir pénétrant des dents contrairement aux socs étroits.

Option particulière indispensable :

Sécurité par boulon ou non-stop (automatique) obligatoire afin de protéger les dents et le bâti en cas de choc contre une souche ou la présence d'obstacle souterrain.